

DATAS

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN CHIFFRE

13 372 ha

C'EST LA SURFACE D'ESPACES
NATURELS ET AGRICOLES
CLASSÉS EN PENAP
DANS L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

#8 – JANVIER 2020

TRAME VERTE

LES PENAP DANS L'AGGLOMERATION LYONNAISE

Avec le classement en décembre 2019 de 719 ha de PENAP* sur les communes de Lissieu et Poleymieux-au-Mont-d'Or, le territoire du Sepal dispose désormais de 13 372 ha d'espaces naturels et agricoles protégés par ce dispositif.

Cela représente plus de 10% des PENAP de France**.

Notons que le territoire de l'ancien Rhône (incluant la Métropole de Lyon) rassemble à lui seul près de 50% des PENAP de France, avec environ 53 000 ha classés.

* Plus communément appelés « PAEN » au niveau national (périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) les périmètres de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) ont pour objectif de pérenniser la vocation agricole et naturelle des terrains inscrits. Ces périmètres sont accompagnés d'un programme d'actions pour rendre ces espaces viables et améliorer leur usage. Sur le territoire du Sepal, la compétence « PENAP » est détenue par la Métropole de Lyon et le Département du Rhône sur leur territoire respectif.

** Une enquête menée en 2017 auprès des DDT(M) et DAAF estimait la surface des PAEN au niveau national à 95 500 ha.